



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB 25.04.2023

**Publications supplémentaires:** KABGE 25.04.2023

**Date de fin de visibilité prévue:** 25.04.2028

**Numéro de publication:** KK02-0000032945

**Entité de publication**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

## Publication de faillite/appeal aux créanciers IDEO-IT SARL

**Débiteurs:**

IDEO-IT SARL

CHE-450.841.802

Route de la Galaise 34

1228 Plan-les-Ouates

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 19.01.2023

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 26.05.2023

**Point de contact:**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

**Remarques:**

Pour tout renseignement:

Groupe 4 + 41 22 3888948

F20230277

But :

La société a pour but, en Suisse et à l'étranger: l'offre de tous conseils, mandats, services et prestations, de même que l'exercice de toutes activités dans le domaine de l'informatique; l'achat, la vente, le développement, la création, la distribution, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous biens, produits et services dans le domaine précité. La société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières (à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE), en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger. La société pourra également accorder des prêts à ses associés et/ou se solidariser, cautionner ou se porter-fort des prêts consentis par des tiers à ses associés.